

inf'  eau mer



ÉCOGESTES
méditerranée

Provence-Alpes-Côte d'Azur

#unétéresponsable



Sommaire



Communiqué de presse : saison estivale 2019	3
Écogestes méditerranée et Inf'eau Mer, qui sommes-nous ?	4
Le Réseau Mer	5
Où nous trouver ?	6
Galerie	7
Objectif zéro déchet !	8 > 9
Zoom sur les bilans 2018	10 > 11
Les structures relais	12
Les partenaires	13 > 14



Communiqué de presse

La région Provence Alpes Côte d'Azur est une des destinations touristiques incontournables de l'été. Le littoral accueille chaque année jusqu'à 8 fois sa population habituelle !

De la Corse, en passant par la Côte d'Azur jusqu'à la Camargue, de nombreuses actions estivales du Réseau Mer sont déployées pour préserver la qualité des plages, du littoral et des fonds marins en Méditerranée.

Une vingtaine de structures d'éducation au développement durable et de gestionnaires de milieux sont présentes tout l'été sur les plages, au port et en mer pour rencontrer vacanciers, baigneurs et plaisanciers.

Ces échanges permettent de sensibiliser le public aux gestes, simples et respectueux du milieu marin, et aux actions d'adaptation au réchauffement climatique dans notre région.

Ils s'organisent autour :

- de stands ludiques et éducatifs lors d'événements locaux et sur les plages pour informer un large public sur la mer et le littoral.
- de rencontres de plaisanciers et de gestionnaires de ports, à quai et sur l'eau, afin de les sensibiliser sur l'impact des pratiques sur le milieu marin.

Ces actions d'envergure mises en œuvre par Écogestes méditerranée et Inf'eau mer sur le littoral méditerranéen de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur et de la Corse, permettent de s'interroger sur les comportements et suscitent l'envie de préserver des lieux de loisirs, uniques par leur beauté et leur biodiversité.

Une reconnaissance régionale : Inf'eau mer et Ecogestes Méditerranée s'inscrivent dans la campagne « Zéro Plastique en Méditerranée » de la Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur et se sont vues remettre le label « **Une cop d'avance** » en témoignage de l'implication des structures animatrices de ces deux campagnes.

Envie d'agir, oui mais comment ?

Je prévois de passer ma journée à la plage ou sur mon bateau...



→ Je prépare mon pique-nique dans des boîtes réutilisables en évitant les emballages plastiques à usage unique et je n'oublie pas de prendre une grande gourde d'eau !

Je suis fumeur et il n'y a pas de poubelle à proximité...



→ Je garde mes mégots de cigarettes dans le paquet ou dans un sachet en attendant de croiser une poubelle. Quand on sait qu'un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau...

Le réflexe malin : j'utilise un cendrier de poche !

Je suis plaisancier : comment nettoyer/laver sans polluer ?



→ Minimiser son impact en utilisant des produits d'entretien et des savons d'origine végétale ou écolabellisés.

Je souhaite plonger et découvrir les fonds marins...



→ J'observe les poissons, crustacés et coquillages sans les toucher ni les déranger.

Les campagnes Écogestes méditerranée et Inf'eau mer sont soutenues par des partenaires publics et privés.

Leurs objectifs sont partagés : impliquer les habitants et les estivants, usagers du littoral, dans la réduction de leurs impacts sur les milieux naturels, grâce à la sensibilisation et l'information, auprès d'un large public tout au long de l'année, et des actions plus ciblées et renforcées de juin à septembre.



Notre mission : sensibiliser les usagers de la mer et plus particulièrement le long du littoral des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse.

En savoir + : www.infeaumer.org



Notre mission : Informer, sensibiliser et impliquer les usagers de la mer et en particulier les plaisanciers dans la réduction des impacts sur les milieux naturels.

En savoir + : www.ecogestes-mediterranee.fr



Contact presse

Charlotte Henry-Matarasso - Tél. : 06 30 35 03 86 - charlotte@charp-agency.com

Qui sommes nous ?

inf'eau mer

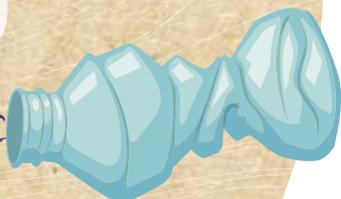
Les journées « **Inf'eau mer** » sont nées à Cannes en 2001. Rapidement ralliées par d'autres communes, elles ont été lancées sur plusieurs plages de Menton à Toulon dans le cadre de la consultation du public sur la Directive Cadre Européenne sur l'Eau de 2005.

En 2013, le collectif « inf'eau mer » s'est vu récompensé du 2^{ème} prix des Trophées de la communication dans la catégorie « meilleure action de communication environnementale ».

En 2018, ce sont 12 structures qui ont participé à la campagne en sensibilisant près de 9 500 personnes lors de 186 stands sur les plages du littoral Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Corse. Les objectifs de la campagne « **Inf'eau mer** »

- 👉 Informer et sensibiliser un large public aux enjeux de protection du littoral et de l'environnement par une approche ludique et éducative
- 👉 Favoriser l'appropriation et la compréhension des actions de gestion du littoral menées par les communes
- 👉 Développer un tourisme plus respectueux de l'environnement
- 👉 Recueillir des informations sur la perception des usagers concernant l'environnement à travers une enquête d'opinion

#moinsdeplastiquecestpluschic



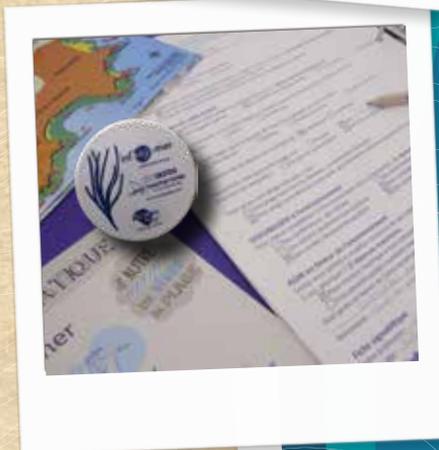
Contact Coordination régionale
Méditerranée 2000 :

Amandine Franc

29 avenue des cigales - Cannes

04 92 99 10 01

amandine.franc@mediterranee2000.org




ÉCOGESTES
méditerranée

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ecogestes Méditerranée est une campagne de sensibilisation des usagers de la mer et plus particulièrement des plaisanciers le long de la façade méditerranéenne française. Son objectif est d'inciter les plaisanciers à adopter des pratiques respectueuses et de contribuer aux efforts des gestionnaires pour préserver les milieux marins.

Véritable action collective à l'échelle de la façade Méditerranée, la campagne **Ecogestes Méditerranée** mobilise 24 structures d'éducation à l'environnement et de gestionnaires de milieux appuyées par des partenaires publics et privés qui participent techniquement et financièrement à l'opération.

Cette campagne d'envergure inter-régionale appuie les programmes de mesures élaborés dans le cadre du Plan d'Action pour le Milieu Marin, outil de mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie pour Milieu Marin qui vise le bon état écologique des eaux marines à l'horizon 2020.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un collectif de 16 structures membres du Réseau Mer et signataires de la Charte des Ports de Plaisance et de Pêche de Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilise pour intervenir directement au contact des plaisanciers dans une quarantaine de zones de mouillages mais également à terre, dans les ports de plaisance, en partenariat avec l'Union des Ports de Plaisance PACA. À ce jour, ce sont plus de 45 000 usagers du littoral qui ont été informés et sensibilisés depuis 2002.

Contact Coordination régionale Ecogestes méditerranée :

CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur

Jamila Poydenot

5 rue de Mimont - Cannes

04 93 39 26 80 - 06 75 43 59 68

jamila.poydenot@cpieazur.fr





Une éducation au territoire pour tous

En Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur développer des activités économiques respectueuses de l'environnement pour une population croissante dans des espaces convoités, mais fragiles, est un défi. Pour que les mesures de gestion proposées et mises en œuvre par les décideurs puissent être acceptées par les acteurs de la mer et du littoral, il paraît indispensable de former tous les types de publics. Un tel enjeu impose donc de former les citoyens, usagers et professionnels, aux réalités souvent complexes d'une interface, le littoral. L'objectif est d'assurer aux citoyens une éducation à la complexité des enjeux d'une gestion durable de la mer et du littoral qui prenne en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. Pour répondre à cet enjeu, la Région s'est engagée depuis plus de 16 ans, dans une véritable dynamique pour informer, sensibiliser, communiquer et éduquer les différents publics concernés.

Depuis 2002, le Réseau Mer œuvre en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour une gestion durable et partagée de l'espace maritime et littoral. Cette dynamique rassemble des associations d'éducation à l'environnement, structures de gestion d'espaces naturels, institutions, scientifiques, professionnels de la pêche, des sports nautiques et du tourisme, entreprises... Il a permis la conception et le partage de nombreux outils et ressources pour :

- Informer et sensibiliser les publics sur la spécificité et la fragilité de ces espaces fortement fréquentés ;
- Contribuer à la sensibilisation et la formation des acteurs et des usagers du milieu marin à travers une pluralité d'approches environnementales ;
- Participer à l'éducation au développement durable des publics ;
- Être force de proposition auprès des décideurs.

La Charte du Réseau Mer présente l'ensemble des valeurs partagées par les membres de ce réseau.

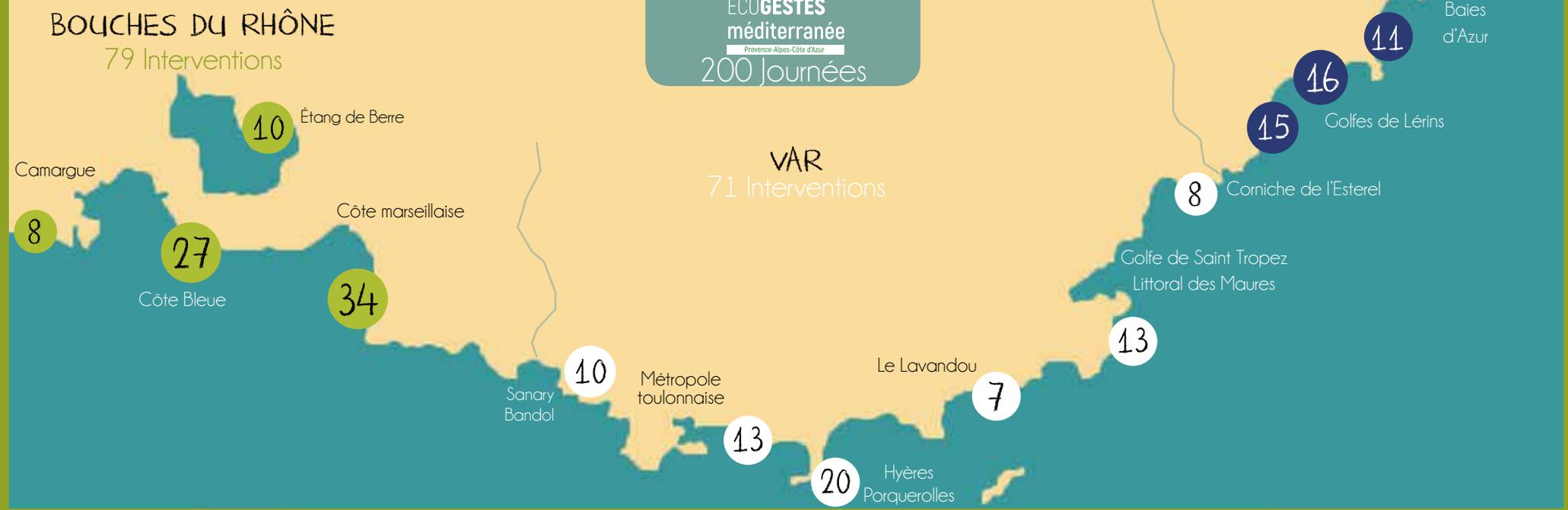
Avec la dynamique installée par l'Assemblée maritime pour la croissance régionale et l'environnement (AMCRE), depuis sa création en 2017, le Réseau mer continue d'être force de proposition auprès des décideurs et des acteurs régionaux de la mer et du littoral.

En savoir + : www.reseaumer.org



Où nous trouver ?

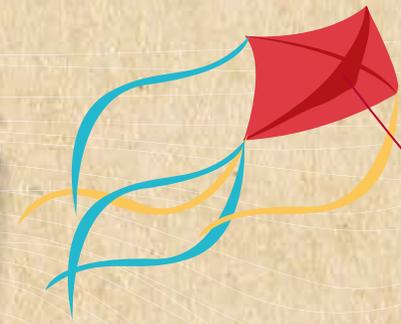
ÉCOGESTES méditerranée
Provence-Alpes-Côte d'Azur
200 Journées



inf'eau mer
154 Journées



Galerie



Explorer



Apprendre...



... en s'amusant !



Partager



Parcourir



Protéger



S'émerveiller



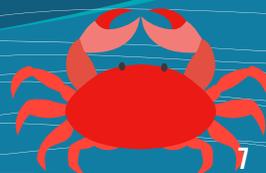
Rêver



S'informer



Respecter



Objectif zéro déchet pour moins d'impact !



Sur la plage...

- Aller à la plage en transports en commun ou légers (vélo, roller, à pied...)
 - Limiter l'utilisation des douches de plage ! Une au moment du départ et cela suffit !
 - Respecter les éléments naturels déposés le long des côtes : ce sont des abris pour la biodiversité.
 - Utiliser un lait solaire plutôt qu'une huile ou une crème pour limiter la dispersion d'un produit gras en surface, ces produits freinent toute photosynthèse sous l'eau.
 - Opter pour une gourde plutôt qu'une bouteille plastique
 - Emporter son pique-nique dans des contenants réutilisables (en verre, en plastique, en bambou...), utiliser de la vaisselle et des couverts lavables.
 - Utiliser un cendrier de poche, un mégot restera dans le sable entre 1 et 3 ans ! Bien plus longtemps que la saison estivale...
 - Déposer ses déchets dans la poubelle sur la plage ou les emporter s'il n'y en a pas.
- Je laisse la plage comme j'aimerais la trouver !

Même en vacances, triez vos déchets en plastique, carton, métal et papier. Les consignes sont peut-être un peu différentes de chez vous mais elles seront indiquées sur les bacs à tri.



Avant de partir en mer

- Débarrasser au maximum les produits de leurs emballages, éviter les portions individuelles, et le sur-emballage.
- Éviter les produits jetables à usage unique (piles, vaisselle, rasoirs, lingettes, café en dosettes) et préférer les produits durables, réparables, rechargeables.
- Privilégier les emballages réutilisables, adopter les paniers et bocaux pour des produits en vrac.
- Privilégier le verre, recyclable à l'infini, les conserves, le carton.

Sur le bateau

- Séparer les matières organiques et les emballages à trier. Compacter ces derniers permet de gagner de la place.
- Prendre garde aux «pertes» dues au vent ou aux mouvements du bateau.
- Ramasser les déchets flottants dans la mesure du possible et en veillant à votre sécurité.
- Privilégier des produits d'entretien et des savons d'origine végétale ou ecolabellisés, lesquels ont un impact moindre sur le milieu marin.

De retour au port

- Amener les déchets à trier au Point propre qui collecte et recycle tout type de déchet.



BILAN SAISON ESTIVALE [2018]

Ensemble, agissons pour préserver le littoral et les fonds marins en Méditerranée

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR DES PLAISANCIERS [ÉCO]RESPONSABLES

17 STRUCTURES AMBASSADRICES

mobilisent

- 54** AMBASSEDEURS
- 25** EMBARCATIONS
- DES STANDS**

réalisent 193 actions



avec plus de

500
HEURES
D'ENTRETIEN

pour

5277
PERSONNES
SENSIBILISÉES

1312
NAVIRES

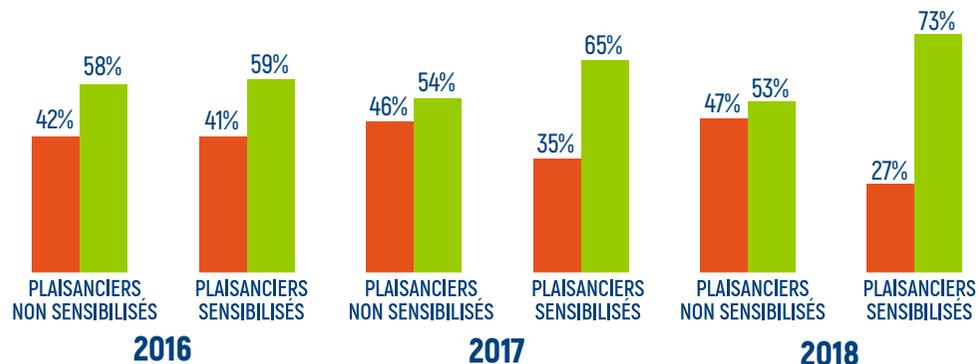
ont hissé le fanion Ecogestes en signe de leur engagement



TOP 4 DES ENGAGEMENTS PLÉBISCITÉS PAR LES PLAISANCIERS

- UTILISER DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET DES SAVONS ÉCOLOGIQUES
 - OBSERVER LES ANIMAUX SANS LES TOUCHER NI LES DÉRANGER
 - RECHERCHER DES ZONES DE SABLE POUR MOUILLER
 - TRIER SES DÉCHETS
- DES POLLUANTS EN MOINS EN MER
 - DES ANIMAUX MOINS DÉRANGÉS
 - DES DÉGRADATIONS D'HERBIERS DE POSIDONIE ÉVITÉES
 - ÊTRE ÉCO-CITOYEN EN MER AUSSI

ÉVOLUTION DES HABITUDES D'UTILISATION DES PRODUITS D'ENTRETIEN AU MOUILLAGE



■ utilisation de produits écologiques
■ utilisation de produits conventionnels



COORDINATION RÉGIONALE

Déchets : l'opinion des usagers des plages

3,7/5
C'est la moyenne donnée à la propreté des plages dans les Régions SUD et Corse.

Moins de plastique, c'est plus chic !

PRIVILEGIEZ les matières naturelles : lin, bambou...

BUVEZ de l'eau du robinet dans une gourde

REUTILISEZ vos sacs de courses, votre tasse à café, vos contenants...

REFUSEZ le suremballage et optez pour le vrac

Les déchets sur la plage sont imputés :



Pour 67% des sondés, la présence de Posidonie sur une plage est naturelle.

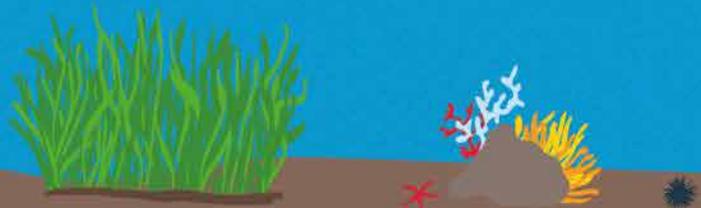


51% des sondés attribuent la propreté de la plage à un nettoyage régulier et 42% au comportement adéquat de chacun.

Qui sommes-nous ?

12 structures ambassadrices réalisent 186 stands sur le territoire de 35 communes pour sensibiliser les usagers des plages à la préservation et la gestion du littoral.

Retrouvez l'intégralité des résultats sur www.infeaumer.org



Les structures Ambassadrices

Bouches du Rhône

AIEJE www.aieje.fr  
Carmen Robillon - 04 42 40 02 39

Ecoute Ta Planète www.ecoute-ta-planete.org  
Corinne Roux - 04 42 46 95 63

Naturoscope www.naturoscope.fr  
Mélanie Sergent - 04 91 75 58 43

Parc Marin de la Côte Bleue www.parcmarincotebleue.fr 
Marie Bravo-Monin - 04 42 45 45 07

Parc Naturel Régional de Camargue www.parc-camargue.fr 
Delphine Marobin-Louche & Vanessa Vinci - 04 90 97 19 26

Var

ADEE www.adee-paca.fr  
Jean-François Lanier & Matthieu Crispi - 04 94 53 90 15

Amis de la Presqu'île de Giens www.apgiens.com 
Emilie Papaleo - 04 94 00 61 96

CIETM www.cietm.fr 
Jérôme Lombard - 06 59 57 74 58

Environnement et Partage www.environnement-et-partage.fr 
Magali Toutou - 06 76 71 60 09

Les Mariolles de la Bleue 
Marc Maisonneuve - 07 78 19 11 57

Mer Nature www.mer-nature.org  
Maïté Vainguer & Marie-France Pelletier - 04 94 03 15 65

Var

CC Golfe Saint Tropez  
Service Observatoire marin www.cc-golfedesainttropez.fr

Frédéric Thiebaut & Florent Beau - 04 94 00 46 25

Naturoscope www.naturoscope.fr  
Marion George - 06 23 87 75 30

Parc national de Port-Cros www.portcros-parcnational.fr 
Franck Alary - 04 94 12 82 40

Alpes-Maritimes

Centre de Découverte du Monde Marin www.cdmm.fr 
Marine Clozza - 04 93 55 33 33

CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur www.cpieazur.fr  
Jamila Poydenot - 04 93 39 26 80

CSIL www.csilfreefr.wordpress.com 
Françoise Loquès - 04 92 99 22 40

Méditerranée 2000 www.mediterranee2000.org  
Amandine Franc & Marc-Antoine Michel - 04 92 99 10 01

Corse

CPIE Ajaccio www.cpie-ajaccio.blogspot.com
04 95 10 06 91 

U Marinu CPIE Bastia Golo Méditerranée www.umarinu.com  
Céline Labbé - 04 95 32 87 83



Les partenaires



La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Première région touristique de France, elle a inscrit son engagement en faveur du développement durable depuis plusieurs années.

L'éco-tourisme est devenu l'une de ses priorités. Elle souhaite réaffirmer sa volonté d'accompagner la préservation des richesses naturelles en améliorant les comportements des citoyens sur son littoral et en mer, pour favoriser un développement économique de qualité. Ces campagnes répondent aux enjeux de la stratégie régionale de la mer et du littoral adopté par la Région.



L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Acteur public de référence et experte de l'eau au service des collectivités, des acteurs économiques et agricoles, elle a pour mission de les aider à la fois à utiliser l'eau de manière rationnelle et à lutter contre les pollutions et dégradations des milieux aquatiques. Elle apporte son soutien par des conseils, de l'animation, des actions de sensibilisation. Ses activités s'exercent à l'échelle des bassins hydrographiques Rhône-Méditerranée et de Corse.



Le Plan d'Action pour le Milieu Marin

Le Plan d'Action pour le Milieu Marin (PAMM) est l'outil de mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie pour Milieu Marin qui vise le bon état écologique des eaux marines à l'horizon 2020. Le programme de mesure constitue la partie opérationnelle du PAMM. Il décrit l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre pour atteindre l'objectif de bon état écologique des eaux marines. Dans le PAMM de la région marine Méditerranée occidentale, l'une des mesures vise à mettre en place et coordonner à l'échelle de la façade des campagnes de sensibilisation adaptées aux différentes catégories d'utilisateurs. Le PAMM est piloté par la DIRM Méditerranée.



DIRM Méditerranée

La direction interrégionale de la mer Méditerranée est en charge de la conduite des politiques de l'État en matière de développement durable de la mer, de gestion des ressources et de régulation des activités maritimes. Elle assure, en Méditerranée, la promotion d'une gestion intégrée de la mer et du littoral sous l'autorité des préfets coordonnateurs compétents.

La Région Provence-Alpes Côte d'Azur et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse sont des partenaires régionaux financiers depuis 14 ans.

DREAL PACA

Agence Française pour la Biodiversité

ADEME

Office Environnement Corse

Assemblée Maritime pour la Croissance Régionale et l'Environnement

Communauté de communes du Golfe de Saint-tropez

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Ports Rade de Toulon CCI Var



Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée

Communauté d'agglomération Var Esterel Méditerranée

Conseil départemental du Var

Département des Alpes Maritimes

DREAL Corse

Fond FEDER (Europe)

Groupe SEMIS



H2O

Marseille Provence Métropole

Métropole Nice Côte d'Azur

Parc Marin de la Côte Bleue

Parc National de Port-Cros

INTERREG

Iléo Porquerolles



Parc National des Calanques

Parc Naturel Régional de Camargue

Port de Beaulieu

Radio Vinci Autoroutes

Société d'économie mixte du Port-Fréjus

Suez

TLV-TVM

Union des Ports de Plaisance PACA

Fédération des Industries Nautiques



April Marine

Bioviva

Ville d'Antibes

Ville de Beaulieu sur mer

Ville de Cannes

Ville de Cassis

Ville de Cap d'ail

Ville de Châteauneuf-les-Martigues



Ville d'Eze

Ville de Ensues-la-Redonne

Ville de La Garde

Ville de Hyères

Ville d'Istres

Ville de l'Île Rousse

Ville de La Ciotat

Ville de La Seyne-sur-mer



Ville du Lavandou

Ville de Mandelieu

Ville de Marignane

Ville de Marseille

Ville de Martigues

Ville du Pradet

Ville du Port Saint Louis

Ville de Saint-Jean Cap Ferrat



Ville de Saint Mitre

Ville de Saintes-Maries de la Mer

Ville de Six-Fours

Ville de Théoule-sur-Mer

Ville de Toulon

Ville de Vallauris-Golfe-Juan

Ville de Villefranche-sur-mer

Ville de Vitrolles

